

MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ENTRAIDE AGAPÈ POUR L'ANNÉE 2022-2023

Section 1 – Mise en candidature	
Nom	
Date de naissance	
Adresse complète	
Numéro de téléphone	
Courriel	
Occupation et employeur	

Section 2 – Premier proposeur	
Nom	
Numéro de téléphone	
Signature	

Deuxième proposeur	
Nom	
Numéro de téléphone	
Signature	

Section 3 – Conditions et consentement		
<ol style="list-style-type: none">1. Résider au Québec.2. Être majeur (18 ans et plus).3. Être membre en règle d'Entraide Agapè sauf ceux qui ont le statut de salarié ou d'employé subventionné. (article 15.1 des règlements généraux)4. Ne pas être déclaré incapable ou inapte en vertu des lois du Québec. (article 15.2 des règlements généraux)5. Ne pas avoir été reconnu coupable d'un acte criminel.		
<p>Je déclare avoir pris connaissance des conditions requises mentionnées ci-dessus, satisfaire à ces conditions et consentir à soumettre ma candidature comme membre du conseil d'administration d'Entraide Agapè.</p>		
_____	_____	_____
Signature	Lieu	Date

Section 4 – Acceptation de la mise en candidature		
<input type="checkbox"/> Candidature acceptée		
<input type="checkbox"/> Candidature refusée et motif du refus : _____		
_____	_____	_____
Signature du président d'élections	Lieu	Date

Veillez retourner ce formulaire à l'attention de Monsieur Guillaume Quessy, président du conseil d'administration avant le 23 novembre 2022 à 17 h à courrier@entraideagape.org ou au 3148, chemin Royal, Québec (Québec) G1E 1V2